

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 20 Méthodologie de la recherche sociale			
Code	SOAS2B16AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) HELHa Campus Montignies Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition de savoir-faire spécifiques permettant de relier le champ de la recherche sociale à la pratique du travail social. Elle permet à l'étudiant d'expérimenter les outils et méthodologies de la recherche utiles à l'analyse des faits sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier, décrire et appliquer les étapes clés à mettre en place lors de la réalisation d'une recherche sociale
- II. Utiliser les méthodes qualitatives et quantitatives propres à la recherche sociale
- III. Mobiliser et organiser des informations pour en dégager une analyse rigoureuse des faits sociaux
- IV. Tirer les enseignements de la recherche au niveau de la pratique du travail social
- V. Développer un positionnement professionnel à partir de cette analyse

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B16ASJA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B16ASDA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 40

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B16ASJA Méthodologie de la recherche sociale 40

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B16ASDA Méthodologie de la recherche sociale 40

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche sociale			
Code	18HD_SOAS2B16ASDA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours de méthodologie de la recherche sociale fait suite au cours d'introduction à la démarche de recherche de première année. Il s'agit en cela d'une continuité et d'un approfondissement. En point de mire, le référentiel qui est en jeu est celui du 'praticien - chercheur' ou 'praticien - réflexif'. Un professionnel doit être en mesure de prendre distance par rapport à sa pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Être en mesure d'identifier les 7 étapes de la démarche de recherche inspirée par Quivy et Van Campenhoudt (selon la perspective de Gaston Bachelard).
- Être en mesure de décrire et d'établir la rupture avec un préjugé.
- Décrire et analyser les éléments d'une question de départ d'une recherche (pertinence, concision).
- Mettre en œuvre une démarche exploratoire (choix de lectures, entretiens exploratoires).
- Poser les bases de la problématique (résumé de l'exploration, références théoriques, éléments-clés qui introduisent au modèle d'analyse).
- Construire le modèle d'analyse (hypothèses, concepts, indicateurs).
- Relier la théorie vue au cours à des situations-professionnelles du travail social.
- Réfléchir au choix d'un sujet de recherche.
- Mettre œuvre un travail de recherche (4 premières étapes selon Quévy et Van Campenhoudt).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Schéma des Sept étapes de la recherche selon Quévy et Van Campenhoudt.
- La question de départ et illustration.
- L'exploration et illustration.
- La problématique et illustration.
- Le modèle d'analyse et illustration.
- Transfert 'théorie - pratique' dans le travail social à partir d'erreurs professionnelles.
- Transfert 'théorie - pratique' à partir des erreurs judiciaires.

Démarches d'apprentissage

- Eléments de théorie présentés sous forme de cours magistral.

- Approche interactive à partir de situations-problèmes.
- Approche inductive en partant de situations professionnelles pour remonter vers la théorie (erreurs professionnelles dans les secteurs du travail social et de la justice).
- Travail en sous-groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Accompagnement du travail de groupe en classe et à la demande des étudiants.
- Précorrection de la part du professeur permettant une cote provisoire du travail de groupe. Les conseils du professeur permettent de remédier à certaines erreurs (en particulier pour ce qui concerne la problématique et le modèle d'analyse).

Ouvrages de référence

- Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc ; Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, 4ème édition, Paris, 2011.
- Vergès Jacques ; Les erreurs judiciaires, Puf, Que sais-je, Paris, 2002.

Supports

- Notes de cours et syllabus, structuré à partir d'une table des matières.
- Supports d'animation : incidents critiques et situations-problèmes, jeux de rôles,...).

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Un examen écrit vise à cerner la connaissance de la matière du syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).